

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article1504>



PORT DU MASQUE

- ANNEE 2020 2021 - DIRECTION -

Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2021

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

PORT DU MASQUE

Chers parents,

Comme vous avez pu l'apprendre par les médias, le port du masque n'est plus obligatoire dans la cour de l'école, sous les préaux ouverts, les espaces extérieurs pour les élèves et le personnel depuis jeudi 17/06.

Cependant, dès que les élèves se rangent pour retourner dans les bâtiments, ils doivent remettre leur masque et le garder à l'intérieur.

Cordialement.

Catherine Legeay, directrice - Ecole Emile Bouin - Villedômer 02 47 55 04 54